

FIL CONDUCTEUR

QUE REPRESENTE LA FCBP?

La FCBP est l'organisation faîtière des pêcheurs. Elle est constituée des sociétés de pêche, des girones régionaux et des sociétés d'affermage. Elle associe les pêcheuses et les pêcheurs amateurs et professionnels du canton de Berne.

La FCBP détermine et défend les Intérêts des Pêcheuses et Pêcheurs en ce qui concerne les questions et les problèmes touchant le domaine de la pêche.

La FCBP est la principale partenaire pour les contacts avec les instances des administrations cantonales et régionales, les institutions privées, organisations, sociétés et entreprises.

La FCBP participe activement à la défense des intérêts sur des bases intercantionales et nationales, en coopération avec d'autres organisations soeurs, dans le cadre de la fédération suisse de pêche (FSPP), dont elle est membre.

La FCBP collabore avec des organisations cantonales, dans le but de préserver ses intérêts dans les domaines de la sauvegarde de l'environnement, de la nature et des eaux. Elle soutient les activités des institutions et organisations qui défendent l'environnement dans son entité.

La FCBP peut soutenir les politiciennes et les politiciens qui s'engagent ouvertement dans la défense des buts de la fédération.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FCBP?

- * Formation d'une fédération solide, bien organisée et structurée, avec un nombre important d'adhérents dans les sociétés
- * Protection de l'environnement naturel, tout particulièrement des écosystèmes, des eaux, de la faune piscicole, des biocénoses et de la flore
- * Conservation, soins et protection de la richesse des espèces dans les eaux bernoises
- * Encouragement de la protection qualitative et quantitative de nos eaux

- * Protection des tronçons et endroits aquatiques intacts de toute intervention humaine
- * amélioration de l'état actuel des rivières endiguées par des assainissements, revitalisation et renaturalisation
- * Lutte contre toute intervention nuisible, spécialement contre l'agrandissement des forces hydrauliques bernoises avec des projets démesurés, des petites et moyennes usines électriques ainsi que contre la libéralisation dans le domaine de la navigation des cours d'eau bernois.

QUELLES MESURES PREND LA FCBP?

- * Elle organise les pêcheuses et les pêcheurs en mettant sur pied les structures administratives, comme des moyens personnels et financiers nécessaires
- * Elle participe activement aux premières lectures des lois cantonales, lance ou soutient des initiatives et référendums sur le plan cantonal dans le cadre de la pêche, de l'environnement, de la nature, de la protection des eaux et des problèmes énergétiques.
- * Elle assiste des procédures concernant des projets de construction dans les rivières et sur leur berges
- * Elle soutient l'active coopération des sociétés dans le rétablissement de l'environnement proche du naturel
- * Elle collabore avec les médias spécialisés dans le domaine de la pêche et de la protection de l'environnement
- * Elle soutient les efforts piscicoles des sociétés
- * Elle encourage la formation de le perfectionnement des pêcheurs (brevets) dans le but de garder la pêche sportive conforme aux usages
- * Elle soutient et propage les cours pour les jeunes adeptes de la pêche
- * Elle favorise le développement de la solidarité entre les sociétés et leurs membres
- * Elle privilégie la camaraderie et les relations sociales entre pêcheuses et pêcheurs

**Pêcheuses et Pêcheurs bernois
organisez-vous!**

**C'est l'existence de vos eaux
qui est en jeu!**